

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Entretien des espaces
verts des Coteaux du Bel
Air, du quartier de
Gramont et du jardin du
Théâtre Alexandre
Dumas – Attribution du
marché**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 juin 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 11 juin 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

* Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 D 00, le procès-verbal de la séance du 3 mai 2007, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 D 01)

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS
*Madame RICHARD à Madame ALLARD
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Monsieur HAÏAT à Monsieur BERLIE
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur CHARREAU à Monsieur PIVERT
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Madame MARGOT-MALARD

N° DE DOSSIER : 07 D 05

OBJET : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES COTEAUX DU BEL AIR, DU QUARTIER DE GRAMONT ET DU JARDIN DU THEATRE ALEXANDRE DUMAS – ATTRIBUTION DU MARCHE

RAPPORTEUR : Madame ROUGNON

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le marché d'entretien et de propreté des coteaux du Bel Air, du quartier de Gramont et du jardin du Théâtre Alexandre Dumas est arrivé à expiration. Une mise en concurrence a été lancée pour son renouvellement.

Afin de favoriser l'emploi des personnes handicapées, le précédent marché était confié à un E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), conformément aux articles 15 du Code des Marchés Publics, L 323-1 du Code du Travail et L 344-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

La Ville a réaffirmé cette condition et a exigé que le nouveau marché soit réalisé majoritairement par des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Le précédent titulaire, l'E.S.A.T. CHLOROPHYLLE, a été le seul candidat à présenter une offre. Ses prestations au cours du précédent marché ayant donné entière satisfaction, la Commission d'Appel d'Offres lui a attribué, le 3 avril 2007, le nouveau marché pour une durée d'un an, renouvelable trois fois, et pour un montant annuel de 139 146,65 € (non assujetti à la T.V.A.).

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer ce marché à l'E.S.A.T. CHLOROPHYLLE aux conditions ci-dessus exposées et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,

Le 1^{er} Maire-Adjoint,

Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS